Nouvelles du Jour

M. Jules Guesde après son échec. — Une interview. — L'ex-député de Roubaix ne se représentera pas

Paris, 11 mai. — Interviewé, ce soir, sur son échec, à Roubaix, par un de nos confrères, M. Jules Guesde a déclaré, notamment, que M. Jaurès et lui dans des conditions différentes ont été volés (sic).

On ne peut, a-t-il été jusqu'à dire, s'imaginer la pression que l'on a exercée sur les ouvriers pour leur enlever toute liberté d'action dans leur vote.

Il accuse les patrons de s'être ligués contre lui, d'avoir embrigadé les ouvriers et d'avoir fait surveiller leurs votes par les contre-maîtres et user de menaces de désembauchage (*resic*).

Il adresse au comité Motte d'autres reproches du même genre.

M. Jules Guesde a ajouté, qu'à la suite de son échec, ses amis Ghesquière et le colonel Sever étaient venus immédiatement lui offrir leur siège, mais qu'il avait refusé, estimant que son rôle serait aussi utile ailleurs qu'à la Chambre.

En résumé, a conclu M. Guesde, je ne me représenterai pas. Jaurès, qui est un indépendant, peut le faire, mais je ne le suis pas. Je n'aurai, du reste, pas beaucoup de loisir, car j'ai à administrer mon poste, et je continuerai la lutte par la plume et par la parole.

Un duel... électoral

Paris, 11 mai. — Une rencontre au pistolet a eu lieu, ce matin, aux environs de Paris, entre M. Paschal Grousset, député de la deuxième circonscription du 12e arrondissement, et M. Raymond Daly, son concurrent malheureux aux élections législatives. Deux balles ont été échangées sans résultat.

M. Jaurès refuse de se porter candidat

Paris, 11 mai. — M. Jaurès persiste dans sa résolution de ne pas vouloir actuellement chercher à rentrer à la Chambre. Il a répondu à la délégation qui est venue lui offrir la candidature dans la 2e circonscription du 5e arrondissement de Paris, — où d'ailleurs son succès n'était pas du tout certain, — que sa décision était irrévocable. Il est fatigué, il a besoin de se reposer et il estime que l'action socialiste peut s'exercer utilement ailleurs qu'au Parlement et que son parti peut être bien convaincu qu'il ne l'abandonnera pas.

Une lettre ouverte de M. Ed. Drumont à M. Barthou

Paris, 11 mai. — La *Libre Parole* de demain publie une lettre ouverte de M. Drumont à M. Barthou, dans laquelle le nouveau député d'Alger déclare que la population toute entière demande la liberté de Max Régis. M. Drumont termine ainsi :

« Recueillez-vous quelques instants en vous-même, M. le ministre, après avoir lu cette lettre : c'est un document pour l'histoire et cette histoire sera pacifique ou sanglante, selon ce que vous aurez décidé. »

Le jugement de Château-Thierry et la conférence des avocats de Paris

Paris, 11 mai. — Au lendemain du jugement rendu par le Tribunal de Château-Thierry, confirmé au fond par la cour d'appel d'Amiens, acquittant Mlle Ménard qui avait dérobé un pain, la conférence des avocats de Paris avait inscrit à son ordre du jour la question suivante :

« La faim qui pousse un individu à dérober des aliments peut-elle constituer le cas de force majeure prévu par l'article 64 du code pénal ? »

La conférence a adopté l'affirmative.

M. Rodin et la statue de Balzac

Paris, 11 mai. — M. Rodin adresse aux journaux la déclaration suivante :

« En présence de l'ordre du jour du comité de la Société des gens de lettres, et soucieux avant tout de la sauvegarde de ma dignité d'artiste, je vous prie de déclarer que je retire mon monument du Champ-de-Mars, lequel ne sera naturellement érigé nulle part.

« Signé : RODIN, *sculpteur*.

L'état mental de Vacher

Lyon, 11 mai. — La commission médicale chargée, par le procureur général, de l'examen mental de Vacher, a terminé ses travaux ; elle conclut à une responsabilité limitée de Vacher. Le rapport de cette commission, qui contient près de 150 pages, a été remis, ce soir même, au Procureur général.

Troubles graves en Galicie

Vienne, 11 mai. — Des désordres assez graves ont éclaté en Galicie, à la suite du renchérissement du prix du pain. Dans plusieurs localités, des bandes d'ouvriers ont dévalisé des boulangeries et pillé un grand nombre de boutiques juives.

Ces désordres ont été réprimés avec la dernière rigueur.

Un immense incendie près de Madrid

Madrid, 11 mai. — Sauf la province d'Alava, tout le royaume est en état de siège.

A une heure du matin, un terrible incendie s'est déclaré dans des magasins de farine, aux environs de Madrid. Les magasins ont été détruits. Trente wagons de blé ont été brûlés et sept mille sacs de farine sont perdus. Une personne a été blessée. Les causes de l'incendie sont inconnues, mais on croit à une manœuvre criminelle.

Disparition, corps et biens, d'un contre-torpilleur espagnol

Londres, 11 mai. — Le *Globe* apprend qu'un vapeur anglais, qui se trouvait, hier soir, dans le voisinage de Gibraltar, aurait assisté à la disparition, corps et biens, d'un contre-torpilleur espagnol, à la suite d'une explosion.

Un destroyer espagnol est entré à Plymouth, ce matin, avec des avaries.

L'Angleterre et le Japon

Yokohama, 11 mai. — Les Japonais évacueront Wei-Hay-Wei dans quatre semaines, à compter du 7 mai. Des transports sont déjà expédiés. L'ambassadeur anglais à Pékin est arrivé à Wei-Hay-Wey pour prendre possession de la place au nom de l'Angleterre.

Un soulèvement imminent à Calcutta

Calcutta, 11 mai. — Une grande surexcitation règne parmi les indigènes par suite du bruit que le gouvernement se propose de rendre obligatoire l'inoculation contre la petite vérole.

Plusieurs Européens ont été attaqués et maltraités. L'un d'eux a succombé à ses blessures. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées. Un soulèvement est imminent.

Désordres dans le Yang-Tsé-Kiang

Londres, 11 mai. — Le Foreign Office, confirme la nouvelle des désordres à Jussy dans le Yang-Tsé-Kiang. Le consulat Japonais et les bureaux de la Compagnie de navigation Jarinez-Patheson and et Cie ont été brûlés. Un navire anglais a été envoyé sur les lieux.

L'Angleterre et les Etats-Unis

Liverpool, 11 mai. — Un envoyé spécial du gouvernement américain, M. White, vient de débarquer. Il a pris aussitôt le train pour Londres. Il est porteur d'importants documents diplomatiques de M. Mac Kinley pour lord Salisbury. On dit qu'il s'agit de l'établissement d'un traité de commerce entre les deux nations.

M. Félix Faure à Saint-Etienne

Paris, 11 mai. — Le président de la République quittera Paris le 28 mai pour aller passer la journée du lendemain à Saint-Etienne à l'occasion de la fête fédérale annuelle des sociétés de gymnastique.

M. Félix Faure sera accompagné par MM. Barthou, ministre de l'intérieur, le général Billot, ministre de la guerre; l'amiral Besnard, ministre de la marine, et Boucher, ministre du commerce. Il se rendra directement à Saint-Etienne et en reviendra de même, sans s'arrêter sur aucun point du parcours.

M. Méline dans les Vosges

Paris, 11 mai. — M. Méline, président du conseil des ministres, est parti ce matin pour les Vosges. Il compte y rester quelques jours.

Nécrologie

Paris, 11 mai. — Le marquis de Cherville vient de mourir à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Noisy-le-Roy (Seine-et-Oise).

Le marquis de Cherville appartenait depuis vingt-huit ans à la rédaction du *Temps* dans lequel il écrivait les chroniques périodiques sur la vie à la campagne.

Il avait débuté dans les lettres comme collaborateur d'Alexandre Dumas père, avec lequel il avait publié plusieurs romans.

Le marquis de Cherville était également auteur d'un certain nombre d'ouvrages populaires : *Histoire d'un trop bon chien*, les *Bêtes en robe de chambre*, etc.

En 1895, il avait obtenu le prix Musset, à l'Académie française.

La date des obsèques, qui seront célébrées à Noisy-le-Roy, n'est pas encore fixée.

— On annonce la mort, à Constantine, du comte Maurice d'Hérisson, ancien secrétaire du général Cousin de Montauban lors de l'expédition de Chine, ancien officier d'ordonnance du général Trochu, qui était devenu, en dernier lieu, commandant supérieur des milices indigènes au Congo. Son *Journal d'un officier d'ordonnance*, sur le siège de Paris, obtint un succès considérable.

Le pain cher en Angleterre

Londres, 12 mai. — La presse anglaise discute sérieusement la question de la création de greniers nationaux pour éviter le retour de faits analogues à ceux auxquels nous assistons en ce moment.

La question de greniers nationaux sera aussi très prochainement débattue à la Chambre des communes.

Le voyage de l'empereur d'Allemagne à Jérusalem

Le voyage de l'empereur d'Allemagne à Jérusalem fait l'objet de laborieuses négociations, à cause de la visite que Guillaume II a l'intention de faire en même temps à Constantinople. En dernier lieu, il a été de nouveau question que l'Impératrice accompagnerait l'Empereur.

Le consul allemand à Jérusalem est attendu à Berlin.

Il n'est pas décidé encore si le *Hohenzollern* partira de Trieste ou de Gênes.

Exercice de mobilisation maritime

Cherbourg, 11 mai. — La nuit dernière a eu lieu un exercice de mobilisation au bureau de la préfecture à l'état-major et au dépôt des équipages de la flotte.

A trois heures du matin, le préfet maritime est entré inopinément dans les bureaux et a donné l'ordre au dépôt d'expédier avec sacs et couvertures les hommes disponibles pour une destination inconnue. L'exercice s'est terminé ce matin.

Une ville sans chiens

Un cas d'hydrophobie s'étant déclaré la semaine dernière à Pisek, une petite ville de Bohême, la municipalité a pris une mesure radicale: elle a fait mettre à mort tous les chiens de la localité.

Pisek se trouve donc dans cette situation étrange d'être absolument privée de représentants de la race canine.

Chronique Locale

ROUBAIX

Les funérailles de M. Alfred Desmet

Une imposante manifestation

DISCOURS DE M. EDOUARD ROUSSEL

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT

La population roubaisienne a fait à la malheureuse victime des troubles de ces jours derniers de grandioses et imposantes funérailles.

Des milliers de citoyens ont tenu à honneur de répondre à l'appel de l'*Union Sociale et Patriotique*; ils ont voulu, en accompagnant Alfred Desmet à sa dernière demeure, donner à sa famille une marque éclatante de la sympathie publique.

A la maison mortuaire

Bien avant l'heure fixée pour la levée du corps, une foule de curieux stationnent devant la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 95.

L'habitation du défunt est toute tendue de draperies noires lamées d'argent ; au-dessus de la porte est fixé un écusson portant l'initiale du malheureux Desmet.

Bientôt arrivent de nombreuses personnes appartenant à toutes les classes de la société qui dans un moment prendront place dans le convoi funèbre.

Les adhérents de l'*Union Sociale et Patriotique*, qui s'étaient donné rendez-vous à l'estaminet Farvacque, angle des rues de l'Hospice et du Grand-Chemin, viennent, précédés du comité directeur, se ranger devant la maison mortuaire. Tous portent à la boutonnière l'insigne tricolore.

A ce moment, la foule est si nombreuse aux alentours que la circulation devient à peu près impossible.

Une nombreuse escouade d'agents de police arrive sous les ordres de M. Dervaux, inspecteur, qui fait former une double haie.

La levée du corps

A neuf heures quarante-cinq, le clergé de la paroisse Notre-Dame débouche de la rue de l'Alouette. M. l'abbé Thomassin, vicaire, entouré de nombreux ecclésiastiques, procède à la levée du corps. Puis le cortège se met en marche dans la direction de l'église Notre-Dame.

Le cortège

En tête marchent la croix, les chantres et le clergé. Viennent ensuite de nombreuses et magnifiques couronnes cravatées pour la plupart de rubans tricolores portant quelques mots en exergue.

C'est d'abord celle offerte par l'*Union Sociale et Patriotique* avec ces mots : l'*Union Sociale et Patriotique* à Desmet. »

Vient ensuite une couronne, en perles blanches et noires, avec ces quelques mots : « Reconnaissance au dévouement ». Elle est portée par le jeune Carlier dont la figure laisse voir des traces nombreuses de coups reçus, lundi soir, avant que la courageuse victime n'accourût à son secours.

Suivent deux employés portant la couronne offerte par le personnel des usines Alfred Motte et Cie.

MM. Alexandre Joire fils et Paul Leblond marchent ensuite avec la couronne offerte par le Comité Républicain de Gouvernement de Tourcoing. Ils sont suivis d'une délégation composée de six membres, ayant à sa tête M. Albert Masurel.

Les Comités républicains libéraux et de gouvernement de Lille avaient envoyé des délégations précédées de porteurs de couronnes ayant au bras un brassard tricolore. Les trois couronnes portaient les mentions suivantes ; « Le Comité républicain de Gouvernement de la 1re circonscription » ; « le Comité républicain libéral du canton sud » ; « le Comité républicain libéral de la 3e circonscription de Lille.

Deux employés de la maison Voreux venaient ensuite avec une couronne offerte par le personnel.

D'autres couronnes offertes par les parents, voisins et amis, étaient attachées de chaque côté du corbillard.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Henri Duhamel, Jules Trilat, Henri Hespel, Denis Dufermont, Charles Verdonck, collègues de bureau du défunt.

Derrière le corbillard marchait la famille, puis venait M. Dervaux, président de l'*Union Sociale et Patriotique*, ayant à droite M. de Montalembert, député de Roubaix-Lannoy et à sa gauche M. Edouard Roussel, conseiller d'arrondissement de Roubaix-Ouest. M. Eugène Motte, député, empêché par un deuil de famille, s'était fait excuser.

Le comité directeur de l'*Union Sociale et Patriotique* venait ensuite au grand complet, suivi d'une foule d'adhérents au nombre de plusieurs milliers.

Dans l'assistance nous avons remarqué : MM. Henri Pollet, maire de Wattrelos ; Courier, maire de Leers ; Boutemy, maire de Lys-lez-Lannoy ; Desprets, Rincheval, adjoints ; Poissonnier, Louis Beuscart, conseillers municipaux de cette dernière commune ; une délégation de la Société des Sous Officiers de Tourcoing, etc., etc.

Notons en passant que beaucoup de familles roubaisiennes assistaient aujourd'hui, à Armentières, aux funérailles de M. Motte-Cordonnier.

Le service

Le cortège suit l'itinéraire suivant pour se rendre à l'église Notre-Dame:

Rues du Grand-Chemin, des Champs, de la Gare, Nationale, Nain, des Lignes. Partout la foule se presse, nombreuse, recueillie. Sur la place Notre-Dame elle est maintenue par un cordon d'agents de police.

L'église est trop petite pour contenir l'immense assistance qui peut y pénétrer; le trop-plein se déverse sur la place de plus en plus encombrée.

La messe a été célébrée par M. le chanoine Evrard, doyen de la paroisse, et l'offrande, donnée en deux endroits, s'est prolongée jusqu'à la fin de la messe.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est reformé et a parcouru les rues des Lignes, Pellart, Pauvrée et la Grande-Rue. Partout, la foule immense faisait une haie compacte.

Au cimetière

Discours de M. Edouard Roussel

Sur la tombe, après la récitation des dernières prières, M. Edouard Roussel, conseiller d'arrondissement, a pris la parole en ces termes :

« Messieurs, au nom du comité de l'Union sociale et Patriotique, au nom des 20,000 électeurs qui dans Roubaix et ses cantons ont affirmé au scrutin de dimanche les idées d'ordre, d'apaisement, de solidarité et de fraternité pour lesquelles nous avons victorieusement combattu, je viens dire à Desmet un dernier adieu.

» Desmet est tombé au champ d'honneur, lâchement assassiné par un misérable, pour lequel le châtiment ne se fera pas attendre.

» Mais la responsabilité morale de pareils faits ne se limite pas à celui qui frappe : elle remonte aussi à ceux qui, par leurs excitations de chaque jour à la haine des citoyens les uns contre les autres, troublent les esprits faibles et les amènent à commettre des crimes.

» Ceux-là ne sont pas atteints par la loi, mais ils tombent sous le mépris public, sous le verdict de tous les hommes de cœur, et ils ne s'en relèvent pas.

» Messieurs, le deuil qui nous frappe tous au cœur aujourd'hui, prive une épouse de son mari, trois enfants de leur père, et si nous ne pouvons apporter aucun adoucissement à leur immense douleur, cette imposante manifestation leur dira au moins combien nous la partageons.

» Mais il nous reste un devoir à remplir vis-à-vis de cette épouse et de ces orphelins, et nous n'y faillirons pas.

» Devant cette tombe et devant vous, j'en prends, au nom du comité de l'Union Sociale et Patriotique, le formel engagement.

» Desmet était des nôtres; nous veillerons sur ses enfants, et, avec le concours de leur mère, nous en ferons des hommes, connaissant leurs devoirs vis-à-vis de ce pays, de la famille et de l'humanité.

» De là-haut où Dieu lui a déjà accordé la récompense et le repos qu'il donne aux hommes de devoir, lui aussi veillera sur eux et nous aidera à accomplir la mission que nous aurons entreprise.

» Au nom de tous les Patriotes, adieu, Desmet. »

Ces paroles écoutées dans le plus religieux silence ont ému profondément l'assistance et nous avons vu bien des yeux se mouiller.

La cérémonie a pris fin vers onze heures et demie.

La mort du malheureux Desmet a continué à faire l'objet de toutes les conversations pendant la journée de mercredi.

L'*Egalité* nous en veut beaucoup d'avoir dit que le meurtrier de M. Desmet faisait partie d'une bande collectiviste.

« La manifestation politique s'était terminée à l'*Harmonie*, nous dit-elle. L'affaire qui a suivi était en dehors de celle qui a précédé ! »

La feuille collectiviste pousse fort loin la subtilité.

Les individus qui ont frappé et blessé le jeune Carlier, qui l'ont poursuivi jusqu'au Pré Catelan étaient ceux-là mêmes qui avaient jeté un pavé dans la vitrine de l'*Harmonie*. Or, ils faisaient, l'*Egalité* le reconnaît, une manifestation *politique*, une manifestation collectiviste.

On nous dit qu'il y avait, parmi eux, des fraudeurs. C'est possible. Il y a, en effet, beaucoup de fraudeurs collectivistes.

Mais, ce qui reste acquis, c'est que c'est en se livrant à une manifestation politique que ces misérables ont indignement maltraité le jeune Carlier et que l'un d'eux a porté à M. Desmet les coups qui ont causé sa mort. Qu'avons-nous dit de plus ?

***

Pendant toute la journée de mercredi, M. Lecomte, commissaire de police de la rue des Arts, chargé de l'enquête ouverte dans le but de retrouver le meurtrier du malheureux Alfred Desmet, a interrogé un grand nombre de personnes.

Plusieurs d'entre elles sont tenues, nous dit-on, à la disposition de la justice. Elles seront probablement relaxées dans la journée de jeudi, si aucune grave présomption ne pèse sur elles.

Néanmoins, d'après ce qui se raconte, la justice croit tenir une piste sérieuse et le meurtrier serait bientôt arrêté.

L'état de M. Selosse, le représentant de commerce de la maison Brion, rue de l'Espérance, qui a été frappé, lundi, de coups de couteau et de matraque, s'est un peu amélioré dans la journée de mercredi. Toutefois, le docteur qui lui donne ses soins n'a pas encore pu se prononcer.

Une arrestation avait été faite au sujet de cette agression, mais elle n'a pas été maintenue. La police, qui s'est mise en campagne, a recueilli des indices qui lui permettront de découvrir incessamment le coupable.

Nous avons dit qu'un jeune homme, Julien Lebacq, demeurant rue du Tilleul, impasse St-Louis, avait été arrêté lundi matin.

Ce jeune homme était inculpé d'avoir blessé une jeune fille au boulevard de Belfort en lançant une bouteille à la tête des frères Marissal. Il a été relaxé mercredi soir, à six heures. C'est donc qu'on ne le juge pas coupable.

— Mercredi matin, M. Squivée, commissaire de police, a interrogé les quatre individus arrêtés la veille pour violences sur M. Henri Blondeau, rue St-Jean, comme nous l'avons dit hier.

Les quatre individus sont tous âgés d'une vingtaine d'années; ce sont les nommés Degeyter, Goelen et les frères Dubois, habitant la rue des Longues-Haies. Ils seront conduits, jeudi matin, à Lille, pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

— Un journalier, Henri Petit, âgé de 21 ans, demeurant rue d'Inkermann, a été arrêté, mercredi matin. Il est inculpé de coups et blessures.

A la « Ruche Roubaisienne ». — Après l'expédition des affaires les plus urgentes, le Conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 11 mai, de lever la séance en l'honneur de l'heureuse nomination comme député de Roubaix de M. Eugène Motte, membre du comité des obligataires de contrôle ; il est donné lecture par le président de la déclaration suivante qui va lui être remise séance tenante :

« *A Monsieur Eugène Motte,*
député de Roubaix,

» Convaincu de répondre aux sentiments unanimes de tous les membres de la société, le conseil d'administration de la *Ruche Roubaisienne* vous adresse ses plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre heureuse élection du 8 mai comme député de Roubaix et salue, en vous, le véritable défenseur des intérêts roubaisiens et le partisan convaincu des réformes sociales pour l'amélioration du sort des travailleurs par l'initiative privée et les voies pratiques et légales de l'association libre du capital et du travail.

» C'est notre devise !

» Vous nous avez aidé pour la mettre en pratique et nous savons que nous pouvons compter sur votre dévouement pour la maintenir avec succès.

» Merci, et croyez à toute notre reconnaissance.

» Vive Eugène Motte ! Vive Roubaix !

» *Le Conseil d'administration de la « Ruche Roubaisienne ».*

Le Conseil d'Administration a, en outre, statué sur les affaires suivantes :

1° Admission de nouveaux sociétaires.

Plusieurs demandes ont été faites au Conseil d'administration pendant la semaine, pour faire partie de la Société. Ces demandes sont agréées par le Conseil.

2° Vérification du nouveau lotissement du terrain du Raverdi. — Le Conseil a pris connaissance du lotissement de ce terrain rectifié par le Directeur des travaux. Ces rectifications ont été approuvées par tous les membres présents.

3° Les nouveaux statuts sont prêts et vont être envoyés immédiatement à l'approbation de M. le Ministre du Commerce.

4° Il est rappelé à tous les intéressés ainsi qu'à tous les entrepreneurs que la dernière adjudication de 15-20 maisons pour le quartier du Raverdi aura lieu le vendredi 13 courant à 8 h. 1/2 au siège social, 68, rue du Collège. Les devis et cahier des charges sont toujours à la disposition des dits entrepreneurs, chez M. le Directeur des travaux, 5, rue Descartes.

Le personnel des tramways électriques. — Dans l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing, le conseil d'administration a donné connaissance d'un rapport d'où nous extrayons ce qui suit concernant les relations de la Compagnie avec son personnel :

« En exécution des prescriptions de l'article 48 des statuts, il est alloué au personnel, sur les bénéfices de 1897, une somme de 13,846 francs. Le Conseil a décidé, si vous approuvez les comptes qui vous sont soumis, que cette somme serait répartie le 1er mai 1898, entre tous les agents ayant occupé leurs fonctions pendant onze mois consécutifs de l'année 1897, et qui figurent encore actuellement sur les cadres du personnel. Cette répartition sera faite au prorata des salaires ou des appointements payés aux agents bénéficiaires pendant l'année 1897, lesquels sont au nombre de 150.

» Nous croyons devoir vous faire remarquer, en outre, que cette répartition est indépendante des primes trimestrielles que nous allouons aux contrôleurs, watmen et conducteurs, sur les recettes quotidiennes ; ces primes se sont élevées pour 1897, à 7,450 francs 80 cent. Nous attribuons, aussi, chaque trimestre, des primes d'encouragement à ceux de nos agents qui, par leur attention et la régularité de leur service, ont évité des accidents ou des retards, et à ceux qui se sont fait remarquer par leur bonne tenue et les égards qu'ils doivent au public ; ces primes ont donné au personnel, en 1897, 4,265 francs environ.

» Enfin, nous vous proposons d'accorder, à l'issue de cette Assemblée, et avec votre assentiment, des promotions de classe de la plupart de nos chefs de service, et à un certain nombre d'agents dont nous sommes satisfaits.

» Vous voyez, Messieurs, que nous ne négligeons rien pour améliorer la situation de nos agents et pour stimuler leur zèle ; cela nous permet d'être d'autant plus exigeants à l'égard de ceux qui, parfois, sont médiocres, ou négligents ou désordonnés.

» En général, l'esprit de notre personnel est bon, grâce à une réglementation équitable de la durée du travail et du taux des salaires ».

Notons que les diverses allocations faites aux agents de la Compagnie, à titre exceptionnel, pour l'année 1897, s'élèvent à une somme dépassant 25,000 francs.

Le bulletin de statistique sanitaire pour le mois d'avril. — Pendant le mois d'avril, il y a eu 337 naissances d'enfants vivants; 205 décès, mort-nés non compris; 45 mort-nés; 198 mariages et 2 divorces.

L'état civil a enregistré 265 naissances légitimes; 72 illégitimes; 13 mort-nés légitimes et 2 illégitimes.

Voici le nombre et la cause de décès (mort-nés non compris) survenus sur le territoire de la commune:

Fièvre typhoïde, 1; rougeole, 6; coqueluche, 1; phtisie, 40, méningite tuberculeuse, 3: autres tuberculoses, 5; cancers et tumeurs, 5; méningite simple, 2; congestion cérébrale, 1; ramolissement cérébral, 4; maladies organiques du cœur, 14; bronchite aiguë, 4; bronchite chronique, 15; pneumonie, broncho-pneumonie, 21; diarrhée, gastro-entérite, 20; maladies cholériformes, 3; fièvre et péritonite puerpérales, 2; débilité congénitale, 11, sénilité, 4; suicides, 2; autres morts violentes, 6; autres causes de mort, 29; cause restée inconnue, 1.

Adjudication. — Il est rappelé à MM. les entrepreneurs que la *Ruche Roubaisienne* mettra en adjudication à la mesure vendredi à huit heures et demie, au siège, le 2e lot de 15 à 20 maisons à Saint-Jean-Baptiste.

S'adresser pour tous renseignements chez le directeur des travaux, 5, rue Descartes.

Le tirage de la tombola au profit des écoles françaises d'Arménie vient d'avoir lieu, en voici le résultat :

1er lot, un tableau, gagné par le numéro 740; 2e lot, une carpette, gagnée par le numéro 834; 3e lot, une portière, gagnée par le numéro 4394. Ces lots sont à la disposition des gagnants chez Mme Dupin, rue Charles-Quint, 32, à Roubaix.

Le Cercle Ozanam fera, le vendredi 13 mai, son pèlerinage annuel à Notre-Dame de la Marlière. La messe sera célébrée à sept heures par M. l'abbé Ghesquière. Rendez-vous à l'église des PP. Récollets à six heures moins le quart.

Au Cercle militaire. — La dixième conférence qui n'a pu avoir lieu le 6 mai, sera faite le vendredi 13 mai, par M. le lieutenant Curey du 1er bataillon d'artillerie de forteresse. Sujet : la Batterie et le groupe en route, en stationnement et au combat.

La ducasse du Coq-Français promet d'être fort belle si le temps se met de la partie. — Les marchands forains affluent et s'installent rue de Maubeuge et sur le vaste terrain rue Rocroy, face à l'établissement « Belle-Vue.

Comme l'année précédente, cette ducasse déjà tant renommée, commencera le dimanche 15 mai.

Le tour du monde à pied. — Nos lecteurs se rappellent peut-être, qu'il y a un peu plus de deux ans, de nombreux Parisiens escortaient jusqu'aux barrières un jeune étudiant de vingt ans qui entreprenait de faire le tour du monde à pied en six ans sans argent dans sa poche.

M. Gustave Michael, c'est le nom du hardi voyageur, est passé mardi à Roubaix.

Il revient d'Italie après avoir traversé l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le désert du Sahara, l'Abyssinie et l'Egypte, photographiant les monuments célèbres ou prenant des notes sur les contrées inexplorées.

Il a été très bien reçu par les grands personnages : Ménélick avec qui il a longuement causé de Paris, le Pape Léon XIII qui lui a donné un viatique de 500 fr. et sa bénédiction, le roi d'Italie qui l'a décoré, etc.

Ce jeune explorateur, qui a déjà été blessé trois fois et failli être assassiné par les Touaregs, qui lui donnèrent trois coups de poignard, est bien bâti, il a de la décision, de bonnes jambes et du courage.

Il se dirige sur l'Asie par l'Allemagne, la Russie, la Sibérie. Il espère de là se rendre en Indo-Chine et en Amérique.

Nous lui souhaitons bonne santé et bonne route.

Un grave accident, rue d'Inkermann. — Un enfant écrasé par une voiture. — Un grave accident dont les suites pourraient être mortelles s'est produit mercredi soir vers six heures rue d'Inkermann.

Dans cette rue, à l'angle de la rue des Arts, un enfant d'une dizaine d'années, Léon Leclercq, qui habite Croix, mais qui suit les cours de l'école du Trichon, s'amusait en sortant de classe avec son frère et deux de ses petits camarades.

A un certain moment l'enfant, prenant ses ébats, traversa la rue en courant, mais il n'avait pas vu un fiacre qui arrivait sur lui. Le pauvre petit vint se jeter dans les jambes du cheval qui le renversa et le piétina.

Une des roues du véhicule lui passa sur la poitrine et sur la tête, lui faisant de graves blessures. Relevé par des passants, le pauvre enfant fut transporté chez M. Delabaere, pharmacien, rue d'Inkermann, où M. Delarra, également pharmacien et de plus étudiant en médecine, lui donna les premiers soins. Il n'a pu se prononcer sur l'état de la victime.

Le jeune Léon Leclercq fut ensuite reconduit au domicile de ses parents, rue de Bapaume, à Croix, dans la voiture même qui l'avait écrasé. On juge de la douleur des parents à la vue de leur pauvre enfant dans un état si lamentable.

Toutefois, l'on croit bien que cet accident a eu pour seule cause l'imprudence du petit Leclercq.

Les dames élégantes ont adopté la *Crème Simon* dont l'action est si bienfaisante pour la peau. 44173

Un accident dans une filature. — Une rattacheuse de l'établissement de MM. Lemaire et Dillies, filateurs, voulant retirer de la laine de son métier, engagea la main droite dans la roue du chariot ; elle ne l'en retira malheureusement qu'avec l'annulaire écrasé.

L'ouvrière blessée se nomme Clémence Leclercq, âgée de 23 ans ; elle a reçu les soins de M. le docteur Delecœuillerie, qui l'a fait reconduire à son domicile, à Hem, après lui avoir prescrit quinze jours de repos.

Je rappelle aux lecteurs de ce Journal que sur simple demande qui n'engage à rien, j'adresse *gratis* et *franco* aux personnes désireuses d'acheter de

VRAIS VINS NATURELS DE BORDEAUX

les échantillons des qualités qu'on voudra bien me désigner *(soit une grande bouteille ou deux demi-bouteilles ou quatre quart-bouteilles).*

C'est le moyen pour les consommateurs de choisir un vin à leur goût, d'en apprécier, *avant l'achat*, sa finesse, sa pureté, et je ne leur demande la préférence de leurs ordres, que s'ils trouvent un avantage réel à s'adresser à nous, en raison de la supériorité de nos vins et de leurs prix consciencieux.

Ils jugeront ainsi également l'intérêt incontestable offert par notre système d'affaires, où la marchandise se recommande elle-même.

Je donne à nos acheteurs des garanties *matérielles rigoureuses* (voir ci-contre), et en retour de la confiance que je sollicite de leur bienveillance, je les assure que nos rapports d'affaires seront toujours empreints de respectueuse courtoisie et de la plus scrupuleuse loyauté.

Écrire à **M. HENRI BIJON** (✱ o.), propr. de Vignobles

Membre de l'Union Fraternelle

41 et 43, rue de Saint-Genès, BORDEAUX

44395

Croix. — *Avis aux contribuables.* — Les contribuables sont informés que le contrôleur sera présent le 1er juin, à 8 heures 1/2, à la mairie, pour procéder à l'établissement des rôles des contributions directes de 1899. Même travail sera fait à Wasquehal.

Flers. — *Enquête de commodo et incommodo.* — Les habitants des communes situées dans un rayon de cinq kilomètres autour de Mons-en-Barœul sont invités à transmettre à MM. les maires de leur commune, s'il y a lieu, leurs observations au sujet de l'établissement d'une usine électrique pour le traitement des métaux et carbures, front à la route nationale n° 17 et à proximité du canal de Roubaix.

— *Réunion du Conseil municipal.* — Les membres du Conseil municipal sont convoqués pour le dimanche 15 mai, à neuf heures du matin, pour la session de mai.

Lannoy. — *Le recensement des chevaux et mulets.* — La commission instituée pour procéder en 1898 au classement des chevaux, mulets, juments et mules, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, se réunira à Lannoy le 31 mai courant à trois heures et demie du soir, place de la Mairie.

En conséquence, les propriétaires de ces animaux sont prévenus qu'ils devront se présenter à ce classement. Ceux qui en seraient empêchés sont tenus de faire présenter leurs animaux par des personnes en mesure de fournir toutes les explications désirables.

Lys. — *Un écho des élections.* — Nous disions mardi matin qu'un habitant, M. Gabyde, avait été victime d'une agression de la part d'un collectiviste, dans la nuit de dimanche à lundi.

Il nous revient qu'à la même heure, des faits semblables se produisaient dans la même commune.

Un tisserand, Henri Leruste, âgé de 26 ans, sortait de l'estaminet Delneste et rentrait tranquillement chez lui, lorsqu'il reçut, sans aucune provocation de sa part, un formidable coup de poing d'un nommé Meschaert Jules, âgé de 32 ans, qui, se trouvant à quelques pas de là, l'avait rejoint.

Leruste fut vite terrassé et se défendit le mieux qu'il put.

Un de ses amis, Henri Vanhoutte, qui se trouvait dans ces parages, reconnut la voix de son camarade à ses appels, et vint à son secours.

A son tour, il fut maltraité, mais réussit à délivrer son ami et à mettre fin à cette scène de sauvagerie.

M. le docteur Wartel a visité Leruste et lui a ordonné un repos de six jours. Le blessé porte de nombreuses écorchures au cou, au bras, à la figure, une morsure au pouce, une contusion à l'orbite gauche et une foulure au poignet droit. Dans la lutte, son chapeau et sa montre ont disparu.

Plainte a été portée contre l'agresseur.

Hem. — *Le carrousel.* — On nous prie d'annoncer que le carrousel annuel aura lieu le dimanche 5 juin, jour de la kermesse. Le lendemain 6, aura lieu un carrousel vélocipédique.

Cette fête qui se donne pour la quarante-sixième fois à Hem, au bénéfice des pauvres, attire chaque année de nombreux amateurs et beaucoup de spectateurs.

La Maison **Soyez Père**, à Lille, fabrique malles, sacs et trousses de voyage, fait réparations. Grand choix couvertures de voyages. 29275—44080

BELLE JARDINIÈRE

Succursale de Lille, 177, boulevard de la Liberté

UNIFORMES CIVILS ET MILITAIRES

25990—43767

Chaussures Economie par la qualité. — Cordonnerie de luxe Boucau-Vereecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

LA LAITERIE D'OOSTCAMP, *à la demande de ses nombreuses clientes, reçoit, tous les jours, de la crême fraîche, d'une finesse incomparable. 13, rue du Bois.*

WATTRELOS

Un écho de la journée de dimanche. — Une plainte a été portée par un tisserand du Sartel, Alexandre Vandenbroucck, qui, passant dimanche soir rue Faidherbe et chantant le refrain connu « C'est Eugène... » a été assailli par des collectivistes qui l'ont frappé au visage à l'aide de coups de poing américains.

Vandenbrouck porte au visage des blessures sérieuses.

Un vol au Crétinier. — Un ouvrier couvreur, Robert Deffrennes, a constaté la disparition de son porte-monnaie contenant une somme de 27 francs. Il ne sait sur qui porter ses soupçons. Une enquête a été ouverte par la police.

Violences au Plouy. — Un manœuvre de maçon, demeurant au Plouy, Polydore Plancke, s'est plaint d'avoir reçu des coups d'un de ses voisins, Firmin Duhamel, dit « Blanc Pipart ».

Un enfant égaré. — Un petit garçon d'une douzaine d'années a été recueilli à l'hospice de Wattrelos.

Il déclare se nommer Louis Turquet et être né à Coudekerque-Branche le 9 janvier 1886, fils de Louis et de Marie-Alina Styns, laquelle serait remariée à un nommé Wiels Bernard, demeurant rue du Pont-Rouge, à Saint-Pol sur Mer, et travaillant chez M. Panuier, rue de la Passerelle.

Il ajoute être parti de Dunkerque mardi à six heures et demie du soir, et être arrivé à Roubaix à neuf heures et demie.

Il porte un veston noir rayé blanc, un pantalon de velours côtelé, marron, des bottines à lacets. Il a les cheveux châtains, les yeux bleus, le nez petit, et porte une petite cicatrice au front.

Un détail particulier : l'enfant paraît connaître assez bien Roubaix, pour n'y être venu qu'une seule fois la nuit, et ses déclarations semblent par cela même sujettes à caution.

Il doit être venu à Wattrelos chez sa sœur mariée, laquelle n'y est pas connue.

La fraude. — Les préposés Descarpentrie et Estradère ont arrêté, dans la nuit de mardi à mercredi, un fraudeur, Oscar Claes, domicilié à Mons (Belgique), qui était nanti de 30 d'allumettes, valeur 105 francs 35 centimes.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

M. Albert Masurel vient d'adresser la proclamation suivante aux électeurs :

« Mes chers concitoyens,

» Le 8 mai, nous avons remporté une première victoire ! — Le 22 mai, ce sera le triomphe, car tous nous ferons vaillamment notre devoir, et nous lutterons de toute notre énergie pour la République d'apaisement et d'ordre.

» Merci du fond du cœur aux 9131 électeurs qui m'ont donné leur confiance.

» Merci aux honnêtes populations des campagnes, merci aux braves travailleurs de la ville, merci à tous les amis de l'ordre, du progrès social et de la vraie liberté !

» Ils ont affirmé sur mon nom, avec courage et indépendance, leur volonté formelle de se mettre en travers d'une politique néfaste qui livrerait fatalement notre belle cité à tous les excès du collectivisme révolutionnaire et internationaliste !

» Roubaix vient de vous donner le sublime exemple de ce que peut l'énergie des patriotes quand il s'agit de défendre notre cher et glorieux drapeau tricolore traîné dans la boue par les sans-patrie.

» Resterons-nous en arrière à Tourcoing ?

» Non, mille fois non, mes chers concitoyens. Penser autrement, ce serait vous faire injure.

» Vous m'avez confié la défense du drapeau tricolore, je le tiendrai haut et ferme jusqu'au bout !

» Vous me trouverez toujours sur la brèche, prêt à combattre les forces coalisées du radicalisme et du collectivisme révolutionnaire !

» Mes chers Concitoyens,

» Vous êtes avec moi, je reste avec vous !

» Courage et en avant au chant de la *Marseillaise* pour la France et pour la République.

» ALBERT MASUREL.

» Tourcoing, le 12 mai 1898. »

La hausse du blé et les agioteurs américains. — Dans un but évident d'exercer une pression électorale, les radicaux unis aux collectivistes auraient voulu rendre le gouvernement de M. Méline responsable de la hausse du blé amenée par le conflit hispano-américain.

Qu'on lise l'information suivante donnée hier par un journal spécial, *Le Fermier* : c'est la meilleure réponse à opposer aux exploiteurs du pain cher :

» Les télégrammes de New-York accusent une hausse formidable. Les Américains ont la conviction qu'ils affameront l'Europe, et ils relèvent leurs prix d'une façon absolument anormale.

» Un étranglement sans pareil s'accomplit depuis quelques jours à New-York et à Chicago et la hausse, depuis trois semaines, dépasse 45 sous par bushel, soit 6 75 par hectolitre, autrement dit 8 francs par quintal.

» Les spéculateurs ont la conviction que l'Europe ne pourra pas suffire à ses besoins d'ici les blés nouveaux, du moins ils feignent de le croire et ils demandent des prix très élevés.

» Le temps dira ce qu'il y a de sérieux dans le délire qui s'est emparé des rois du blé. »

Et à Tourcoing on a essayé d'insinuer que M. Albert Masurel était pour quelque chose dans cette hausse du blé. Il est impossible d'être ou plus naïf ou de plus mauvaise foi.

Les paroles et les actes. — Il y a quelques jours, M. Dron a prononcé un discours sur la tombe d'un brave homme de Neuville, parfaitement inconnu d'ailleurs.

De ce discours, nous retenons le passage suivant :

« Nous pouvons être des adversaires sur beaucoup d'autres points; mais quand la question nationale est en jeu, nous sommes des frères d'armes et nos cœurs battent à l'unisson. Soyons divisés dans les choses de la politique, puisque le progrès est à ce prix, luttons pour nos idées loyalement, passionnément même, n'ayant toujours en vue les uns et les autres que le bien général, travaillant à rendre l'humanité meilleure, surtout à faire que la vie soit plus douce aux humbles, aux faibles, aux déshérités. Mais ne touchons jamais à cette grande et sublime entité : la Patrie, qui doit planer au-dessus de toutes nos querelles. Le culte de la Patrie n'est à personne et il est à tous. »

Voilà qui est très bien dit. Mais, pour être complètement d'accord avec les sentiments qu'il vient d'exprimer, M. Dron devrait bien répondre à la question qui était récemment formulée en public par l'un de ses amis politiques, M. Dubron; nous la lui rappelons :

« S'il est vrai, dit-il, que M. Dron n'a pas pactisé avec les collectivistes, qu'il écrive demain, non seulement qu'il n'a pas pactisé avec eux, mais qu'il ne les connaît pas, qu'il les répudie, qu'il ne veut pas de leur aide. Qu'il dise encore: je suis un républicain avancé, c'est vrai, comme M. Masurel est un républicain moins avancé: mais non seulement je ne veux pas des voix collectivistes, mais, s'il y ballottage, « votez pour Masurel ». Et s'il faisait cela, je serais peut-être tenté de lui rendre la sympathie qu'il a perdue depuis qu'il s'est livré à des compromissions que ma conscience ne peut pas admettre. »

M. Dron répondra-t-il, non pas pour nous, mais pour ses propres électeurs dont beaucoup doivent désirer à quoi s'en tenir sur ce point.

La moralité d'un scrutin. — Nous ne sommes pas au bout des singularités présentées par le scrutin de dimanche.

Après les soixante-cinq électeurs de Neuville rayés d'office des listes électorales pour laisser place peut-être à ces fameux électeurs bruxellois, voici qu'en relevant les chiffres des deux bureaux de la Croix-Rouge nous constatons une étrange anomalie.

Il y a eu, à l'école des garçons, 908 votants et à l'école des filles 734, ensemble 1,642 voix. Or, si vous totalisez les voix recueillies par chacun des trois candidats en ajoutant les deux voix nulles vous obtenez 1,653 suffrages exprimés. D'où viennent donc ces onze voix ?

Autre bizarrerie que nous ne nous expliquons guère.

Il est généralement reconnu que l'ensemble des soldats sous les drapeaux et des malades constitue une moyenne d'abstentionnistes de 10 à 12 o/o. Cette moyenne nous la trouvons dans les chiffres des communes de Tourcoing : 8986 inscrits et 7973 votants, soit 10 o/o, tandis qu'à Tourcoing-Ville on accuse 12349 votants sur 12943 inscrits, soit quatre, nous disons QUATRE pour cent d'abstentions.

Qui nous expliquera cette étrange anomalie ?

Les courses de Tourcoing. — Voici tous les engagements enregistrés pour les courses qui auront lieu dimanche prochain, à deux heures et demie précises :

Prix des Dames (Trot monté.) — 1. *Outarde*, à M. le baron de la Grené. 2. *Palestine*, à M. T. Jordan. 3. *Russie*, a M. F. Labbez; 4. *Quelus*, à M. E. Royaux; 5. *Quenouille*, à M. Jubert; 6. *Royal-Picard*, à M. le baron de l'Epine; 7. *Derinette*, à M. Verrest; 8. *Quinteux*, à M. E. Verhaeghe.

Prix de la ville (course de haies). — 1. Berthe; 2. Ring-on; 3. Portière; 4. Clementia; 5. Navidale; 6. Fraise; 7. Nuit d'été; 8. Guinée II; 9. Cabri; 10. Rosière II; 11. Balalaïka II; 12. Kabyle; 13. Beccaria; 14. Woodhallspa; 15. Catalogne; 16. Gnatbram; 17. Lady-Limerick II; 18. Too-Soon; 19. Bazillac; 20. Ingénieur; 21. Mireille; 22. Mlle de Mahéru.

Steeple-chasse militaire (Officiers). — 1. Sarrouilles, 2. Bohémien, 3. Etoile polaire, 4. Marmouset II, 5. Eperon 1/2 s., 6. Essor 1/2 s., 7. Petruchio, 8. Lisette 1/2 s., 9. Partisan 1/2 s., 10. Sparkling, 11. Galaor 1/2 s., 12. Rosier II 1/2 s., 13. Equinoxe.

Prix Saint-Christophe (Steeple Chase). — 1. Navidale, 2. Ring-on; 3. Vigie; 4. Cill-Dara; 5. Chabet; 6; Chère-Adorée; 7. Intrépide; 8. Tamarin; 9. Lagardère; 10. Crevette; 11. Kabyle II; 12, Fitz-Morgan; 13. Woodhall-Spa; 14. Catalogne; 15. L'Alsace; 16. Gnatbram; 17. Lizzie-Redpath; 18. Rubis II; 17. Blue-Sky; 20. Magdebourg; 21. Bazillac; 22, Anti. 23. Nuit d'Eté; 24. Caste; 25. Mireille.

Prix des tribunes. Trot attelé. — 1. *Quarte*, à M. le Baron de l'Epine; 2. *Quinault*, à M. Diercksens; 3. *Palestine*, à M. Jordan; 4. *Loie-Fuller*, à M. Bobin; 5. *Thibat*, à M. Daniel; 6. *Véronne*, à M. R. de la Grenée; 7. *Leda*, à M. L. Hemard; 8. *Magicienne*, à M. A. Padieu; 9. *Nelly*, à M. Smeets; 10. *Quantes*, à M. Quantes; 11. *Nessus*, à M. Gaudmat; 12. *Pallie*, à M. Lefebvre.

Accident d'usine. — Victorine Delonge, 23 ans, soigneuse, nettoyait son métier à la marche. Elle eut la main droite prise dans le peigne. L'index a été fortement contusionné. M. le docteur Dewyn a prescrit un repos de 30 jours.

Un domestique, Albert Dessauvages, 28 ans, a reçu un coup de pied de cheval au genou. Il en est résulté une rupture du ligament rotulier. Un repos de trois mois a été ordonné par M. docteur Brunet.

Halluin. — *Les funérailles de M. E. Logié.* — Mercredi matin ont eu lieu, à Halluin, les funérailles de M. Emile Logié, sergent-major de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Plusieurs groupes suivaient le corps : La compagnie des sapeurs-pompiers d'Halluin, une délégation des compagnies des villes et communes environnantes, une délégation de la police, de la douane et de la plupart des sociétés de la ville.

Plusieurs couronnes avaient été offertes par les amis du défunt.

Au cimetière, M. Lambion, vice-trésorier des Sauveteurs du Nord, pour la section de Tourcoing, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» C'est un devoir pour moi, de venir dire quelques paroles d'adieu à notre cher camarade Logié.

» Il n'avait hélas ! que 56 ans ; on pouvait espérer le conserver encore longtemps, mais la mort, cette terrible voyageuse, en avait décidé autrement et l'a enlevé à l'amour des siens.

» Il faisait partie comme sergent-major de la belle compagnie des sapeurs-pompiers d'Halluin; c'était un brave, un homme d'action, il bravait le danger pour sauver son semblable, il n'était heureux que quand il pouvait rendre service.

» Sa place était toute marquée dans nos rangs, sa mort y laissera un grande vide et il lègue à sa famille un héritage d'honneur.

» Emile Logié, au nom des vôtres si éplorés, au nom des sauveteurs, au nom de ceux ici présents, adieu et encore adieu

Mouvaux. — *Pour l'œuvre de l'hospice.* — Une personne charitable a fait don de 3 francs pour l'œuvre de l'hospice. Cette somme a été versée entre les mains du trésorier.

Halluin. — Les funérailles de M. Emile Logie, sergent-major des sapeurs-pompiers ont eu lieu mercredi, au milieu d'une foule nombreuse. En effet, M. Emile Logie, entré dans la Compagnie des Sapeurs-Pompiers en 1861 était connu pour son dévouement qui lui avait fait obtenir un diplôme d'honneur en 1893.

Assistaient aux obsèques de ce brave : l'administration municipale, le corps des Sapeurs-pompiers au complet, des délégations des compagnies de Roubaix, Comines (France), Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, Courtrai, Menin, les Sauveteurs du Nord dont M. Logie faisait partie, M. le commissaire de police, M. le maréchal des logis de gendarmerie et une délégation de la douane.

LILLE

Le déraillement du train de Paris. — Nous avons dit que l'express de Paris 320, qui part de Lille à sept heures quinze du soir, a déraillé mardi entre Douai et Arras, près de Vitry. Le train a déraillé tout entier, sauf la locomotive. Deux voyageurs et le conducteur ont été blessés légèrement : une dame aux jambes, un voyageur à la tête et le garde-frein Brunel à la figure.

Parmi les voyageurs, se trouvaient M. Lauranceau, préfet du Nord, et Mme Lauranceau, MM. Léon Thiriez, Paul Le Blan, Gossart, Léon Renard, de Fresnes ; Paul Sée, A. Agache, peintre. Les voyageurs ont été conduits en gare d'Arras dans deux wagons de 3e classe et sont arrivés à Paris avec deux heures de retard.

Les trains venant de Paris ont subi par suite de ce déraillement un retard de quelques minutes seulement. Celui arrivant à Lille à 10 heures 45 du soir, a dû passer par Lens et Libercourt.

Les voyageurs sont unanimes à féliciter les agents de la Compagnie du Nord. Le garde-frein Brunel, quoique blessé, voulait quand même aller à Douai chercher du secours.

A la nouvelle de l'accident, le chef de la gare d'Arras fit former un train pour prendre les voyageurs venant de Calais, Montreuil, Lens et ceux d'Arras.

Ce train est arrivé à 11 h. 10.

Le transbordement des voyageurs du train 320 a été effectué dans un train de secours envoyé de Paris.

Une manœuvre de garnison. — Une manœuvre de garnison aura lieu aux environs de la ville le vendredi 13 mai.

Y prendront part : 6 compagnies du 43e de ligne, un escadron et un peloton du 19e chasseurs et six voitures du train.

Un chef d'escadrons du 19e chasseurs dirigera la manœuvre.

Echo des élections à Lille. — Le Comité républicain de gouvernement de Lille, a fêté, mercredi soir, au café de la Paix, le succès de M. Barrois. Un grand nombre de républicains libéraux et de républicains de gouvernement ont répondu à cet appel. La Fanfare de Saint-Sauveur a donné une sérénade au nouveau député, et son président lui a offert une magnifique corbeille de fleurs.

M. Gustave Dubar a félicité M. Barrois de la victoire qu'il a remportée sur les collectivistes révolutionnaires et lui a offert une écharpe d'honneur.

Après une réponse de M. Barrois, M. Gaydet a fait appel à tous les hommes de bonne volonté pour assurer l'élection des deux autres candidats d'union, MM. Loyer et Rogez.

M. Paul Rogez, le sympathique candidat de la troisième circonscription, et M. le docteur Lemierre, au nom de M. Loyer, empêché, ont adressé leurs félicitations à M. Barrois.

La fête s'est terminée par l'exécution de la *Marseillaise*, tandis qu'une foule compacte assemblée sur la Grand'Place faisait une ovation à M. Barrois.

La Chambre des notaires à Lille. — La Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Lille est composée comme suit pour l'année 1898-1899 :

Mes Deledicque, président ; Vahé, premier syndic ; Poissonnier, deuxième syndic ; Courmont, rapporteur ; Desrousseaux, secrétaire; Buisine, trésorier ; Brunel, Vandenbussche et Dewey, membres.

Concours d'animaux reproducteurs à Lille. — Au concours d'animaux reproducteurs, tenu à Lille, mercredi à trois heures, passage de l'Esplanade, M. Tiers, cultivateur à Roubaix, a obtenu la 10e prime; M. Delporte-Bayart, de Roubaix, trésorier de la Société des Agriculteurs du Nord, faisait partie du jury.

Concerts & Spectacles

Hippodrome de Roubaix. — *Grand cirque Vinella.* — Aujourd'hui, jeudi, à trois heures de l'après-midi, grande matinée enfantine spécialement organisée pour les fa-